

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

**C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DUPLESSIS**

VILLE DE FERMONT

À une séance ordinaire du Conseil de ville, tenue à la salle de l'Hôtel de ville, le lundi 12 décembre 2022 à 19 h 30 et à laquelle sont présents son honneur le Maire Martin St-Laurent, et les conseillers suivants :

Monsieur Bernard DUPONT,
Monsieur Danny BOUCHARD
Madame Cindy VIGNOLA,
Monsieur Marco OUELLET,
Monsieur Daniel BERGERON,
Monsieur Shannon POWER.

Formant quorum sous la présidence du Maire

Madame Marie Philippe COUTURE, greffière, et Monsieur Claude GAGNÉ, directeur général, sont aussi présents

ORDRE DU JOUR

1. Résolution – adoption de l'ordre du jour;

PÉRIODE DE QUESTIONS

2. Résolution – adoption du procès-verbal;
3. Résolution – adoption des comptes à payer;
Dépôt du bordereau de correspondance;
4. Résolution pour accorder un crédit de taxes foncières et pour autoriser la vente de vingt lots à la Société d'habitation communautaire de Fermont;
5. Résolution pour autoriser et mandater le directeur général et le directeur du Service d'urbanisme à signer divers documents pour et au nom de la Ville de Fermont;
6. Résolution pour accepter l'offre de service d'Espace stratégies et pour lui octroyer le mandat d'accompagnement pour la réalisation du plan stratégique 2024-2031;
7. Résolution pour autoriser le paiement pour les travaux de rénovation au 12, rue du Lac;
8. Résolution pour mettre fin à la probation de Monsieur Yann Shaw au poste de directeur du Service de sécurité incendie de la Ville de Fermont;
9. Résolution pour accepter l'offre de service pour des travaux d'arpentage de la firme Girard Tremblay Gilbert;
10. Résolution pour amender la résolution R22-11-10 – Résolution pour autoriser le paiement pour les travaux de réfection de la rue du Parc – Décompte numéro 6;
11. Résolution pour mandater la firme d'avocats Cain Lamarre pour procéder dans le dossier de recouvrement des taxes impayées pour la Ville de Fermont;
12. Résolution pour autoriser l'achat d'un conteneur roll-off JM Type 4 pour les Services techniques;

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

13. Résolution pour accepter le renouvellement du contrat des assurances générales avec FQM Assurances;

AFFAIRES DIVERSES

PÉRIODE DE QUESTIONS

14. Résolution – fermeture de la séance.

R22-12-01

RÉSOLUTION – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marco OUELLET

APPUYÉ par le conseiller Daniel BERGERON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'ADOPTER l'ordre du jour de cette séance ordinaire, tel que déposé, en laissant le point affaires diverses ouvert;

ADOPTÉE

R22-12-02

RÉSOLUTION – ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 novembre 2022;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil adoptent le procès-verbal, le tout tel que déposé;

ADOPTÉE

R22-12-03

RÉSOLUTION – ADOPTION DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Bernard DUPONT

APPUYÉ par le conseiller Danny BOUCHARD

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer datée du 30 novembre 2022, au montant de **2 535 818,43 \$**, soit approuvée et d'autoriser la trésorière à payer lesdits comptes à même les fonds de la Ville de Fermont;

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

NUMÉRO 12-22

JE, SOUSSIGNÉE, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses et les engagements ci-après décrits et projetés par le Conseil de la susdite Municipalité (Loi des cités et villes C-19, art. 481 a).

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

Montant global des crédits requis pour les dépenses projetées :

►	<u>2 176 764.04 \$</u>	
Paiements Internet : 3965 à 3972; 3974 à 3991; 3993 à 4000		521 732,41 \$
Paiements par chèque : 27211 à 27242; 27249 à 27341		835 506,58 \$
Paiements par Transphère : S11284 à S11367		<u>819 525.05 \$</u>
Chèques de moins de 1 000 \$	35 362,66 \$	
Chèques de plus de 1 000 \$	<u>2 141 401,38 \$</u>	
	2 176 764,04 \$	2 176 764,04 \$
Dépôts de paies # 44 à 47		<u>359 054.39 \$</u>
GRAND TOTAL		<u>2 535 818,43 \$</u>

Sandra GAGNON,
Trésorière.

R22-12-04

**RÉSOLUTION POUR ACCORDER UN CRÉDIT DE TAXES FONCIÈRES ET
POUR AUTORISER LA VENTE DE VINGT LOTS À LA SOCIÉTÉ D'HABITATION
COMMUNAUTAIRE DE FERMONT**

CONSIDÉRANT le règlement 478 décrétant la création d'un programme municipal d'aide financière complémentaire au programme d'Habitation abordable Québec (PHAQ);

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite appuyer la société d'habitation communautaire de Fermont dans son projet de construction de logements abordables à Fermont;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le conseiller Bernard DUPONT

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution pour valoir à toutes fins que de droit et en constitue l'exposé des motifs;

D'ACCORDER un crédit de 100 % des taxes foncières pour une période de dix (10) années à partir de l'inscription des valeurs au rôle d'évaluation municipal à la société d'habitation communautaire de Fermont;

D'AUTORISER la vente de vingt (20) lots (5 965 807, 5 965 833, 5 965 834, 5 965 837, 5 965 839, 5 965 841, 5 965 844, 5 965 846, 5 965 849, 5 965 860, 5 965 832, 5 965 835, 5 965 856, 5 965 858, 5 965 857, 5 965 855, 5 965 853, 5 965 852, 5 965 809, 5 965 808) à construire à un montant de trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-douze dollars (35 592 \$) par lot à la société d'habitation communautaire de Fermont;

DE MANDATER la notaire, Me Mélanie Boulay, aux fins des présentes et d'assumer les honoraires professionnels et frais;

D'AUTORISER Monsieur Martin St-Laurent, maire, et Madame Marie Philippe Couture, greffière, à agir pour et au nom de la Ville de Fermont aux fins des présentes;

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

DE POURVOIR aux dépenses en les affectant aux postes budgétaires appropriés.

ADOPTÉE

R22-12-05

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER ET MANDATER LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET LE DIRECTEUR DU SERVICE D'URBANISME À SIGNER DIVERS
DOCUMENTS POUR ET AU NOM DE LA VILLE DE FERMONT**

CONSIDÉRANT QU'À l'occasion et pour divers dossiers, des documents doivent être signés auprès du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) pour divers actes, permis de location, achat et/ou demande d'utilisation du territoire public;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Shannon POWER

APPUYÉ par le conseiller Daniel BERGERON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER et de mandater le directeur général, Monsieur Claude Gagné, et le directeur du service d'Urbanisme, Monsieur Jimmy Morneau, à signer tous les documents requis auprès du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) pour la Ville de Fermont, tel que divers actes, permis de location, achats et/ou demandes d'utilisation du territoire public et y effectuer les paiements requis;

QUE copie des documents signés soient rendus disponibles au conseil municipal;

QUE cette autorisation et ce mandat de représenter la Ville de Fermont demeurent en vigueur jusqu'à leur abrogation par résolution du conseil.

ADOPTÉE

R22-12-06

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER L'OFFRE DE SERVICE D'ESPACE
STRATÉGIES ET POUR LUI OCTROYER LE MANDAT D'ACCOMPAGNEMENT
POUR LA RÉALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE 2024-2031**

CONSIDÉRANT la résolution R22-11-13 afin de constituer le comité de rédaction du plan stratégique de la Ville de Fermont 2024–2031 et d'en désigner les membres;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Fermont désire réaliser un nouvel exercice de planification stratégique (le dernier ayant été réalisé en 2012) qui lui permettra de se projeter dans l'avenir et de prioriser les projets à mettre de l'avant pour relever ses défis prioritaires;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Fermont recherche les services professionnels d'une firme pouvant l'accompagner dans l'élaboration de son plan stratégique 2024-2031;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marco OUELLET

APPUYÉ par la conseillère Cindy VIGNOLA

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

D'ACCEPTER l'offre de services d'Espace stratégies pour l'accompagnement dans la réalisation du plan stratégique 2024-2031 de la Ville de Fermont; pour un montant n'excédant pas 22 300\$ taxes en sus.

D'AUTORISER monsieur Claude Gagné, directeur général, à agir pour et au nom de la Ville de Fermont aux fins des présentes;

DE POURVOIR au paiement de cette dépense en l'affectant au poste budgétaire approprié;

ADOPTÉE

R22-12-07

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION AU 12 RUE DU LAC

CONSIDÉRANT les travaux de rénovation résidentielle au 12, rue du Lac réalisés par l'entreprise RPO Construction inc.;

CONSIDÉRANT les bons de travail émis par la direction du Service Immeubles et projets et l'avis d'adjudication en mode gré à gré complété par son directeur, M. Étienne Bergeron;

CONSIDÉRANT le règlement # 470 relatif à la gestion contractuelle et le règlement # 458 afin de déléguer des dépenses et de conclure des contrats;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Bernard DUPONT

APPUYÉ par le conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution pour valoir à toutes fins que de droit et en constitue l'exposé des motifs;

D'AUTORISER le paiement de la dernière facture suivante à l'entreprise RPO Construction inc. :

3064 – 18 996,78 \$ taxes incluses

DE POURVOIR à ces dépenses en les affectant aux postes budgétaires appropriés de l'exercice financier en cours.

ADOPTÉ

R22-12-08

RÉSOLUTION POUR METTRE FIN À LA PROBATION DE MONSIEUR YANN SHAW AU POSTE DE DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VILLE DE FERMONT

CONSIDÉRANT la résolution R21-12-05 adoptée le 13 décembre 2021 afin d'embaucher Monsieur Yann Shaw au poste de directeur du Service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT l'évaluation intérimaire favorable (6 mois) et l'évaluation finale du 7 décembre 2022 (12 mois) et la recommandation du directeur général, Monsieur Claude Gagné, afin de mettre fin à la période de probation;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Bernard DUPONT

APPUYÉ par la conseillère Cindy VIGNOLA

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE METTRE FIN à la probation de Monsieur Yann Shaw au poste de directeur du Service de sécurité incendie et de confirmer le statut régulier de celui-ci en date des présentes.

ADOPTÉ

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

R22-12-09

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER L'OFFRE DE SERVICE POUR DES TRAVAUX D'ARPENTAGE DE LA FIRME GIRARD TREMBLAY GILBERT

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'arpentage sont nécessaires pour la préparation d'une opération cadastrale permettant l'acquisition de parcelles de terrain appartenant actuellement au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec;

CONSIDÉRANT QUE ces terrains sont stratégiquement importants pour la Ville de Fermont puisqu'ils sont dans les limites de la ville de Fermont;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le conseiller Daniel BERGERON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution pour valoir à toutes fins que de droit et en constitue l'exposé des motifs;

D'ACCEPTER l'offre de service de la firme Girard Tremblay Gilbert au montant de 14 150 \$ taxes en sus pour des travaux d'arpentage permettant l'acquisition de terrains dans les limites de la ville de Fermont;

D'AUTORISER monsieur Étienne Bergeron, directeur, Immeubles et projets, à agir pour et au nom de la Ville de Fermont aux fins des présentes;

DE POURVOIR à cette dépense en l'affectant au poste budgétaire approprié.

ADOPTÉE

R22-12-10

RÉSOLUTION POUR AMENDER LA RÉSOLUTION R22-11-10 – RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE DU PARC -DÉCOMPTE NUMÉRO 6

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Bernard Dupont

APPUYÉ par la conseillère Cindy Dupont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AMENDER la résolution R22-11-10 de façon à modifier le montant initialement prévu de 4 765 000 \$ pour le montant de 5 182 643,63 \$.

D'AUTORISER la trésorière à payer la totalité du montant excluant la retenue de 100 000 \$ avant taxes;

DE POURVOIR à cette dépense en l'affectant au poste budgétaire approprié.

ADOPTÉE

R22-12-11

RÉSOLUTION POUR MANDATER LA FIRME D'AVOCATS CAIN LAMARRE POUR PROCÉDER DANS LE DOSSIER DE RECouvreMENT DES TAXES IMPAYÉES POUR LA VILLE DE FERMONT

CONSIDÉRANT QUE plusieurs comptes de taxes demeurent impayés, et ce, malgré des avis de rappel;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Bernard DUPONT

APPUYÉ par le conseiller Shannon Power

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

DE MANDATER la firme d'avocats Cain Lamarre afin qu'elle puisse procéder dans le dossier des taxes impayées pour la Ville de Fermont;

D'AUTORISER ET DE MANDATER Madame Marie Philippe Couture, greffière, ou Monsieur Claude Gagné, directeur général, à représenter et à agir pour et au nom de la Ville de Fermont.

ADOPTÉE

R22-12-12

RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'ACHAT D'UN CONTENEUR ROLL-OFF JM TYPE 4 POUR LES SERVICES TECHNIQUES

CONSIDÉRANT QUE l'achat d'un conteneur roll-off JM type 4 qui serait installé sur un 10 roues est nécessaire pour faciliter le transport de la neige;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par la conseillère Cindy VIGNOLA

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER l'achat d'un conteneur roll-off JM type 4 selon la soumission 17610 au montant de 17 230 \$ taxes en sus;

DE POURVOIR à cette dépense en l'affectant au poste budgétaire approprié.

ADOPTÉE

R22-12-13

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LE RENOUELEMENT DU CONTRAT DES ASSURANCES GÉNÉRALES AVEC FQM ASSURANCES

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Daniel BERGERON

APPUYÉ par le conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil acceptent le renouvellement du contrat des assurances générales avec FQM Assurances, au coût **de 390 836,94 \$, taxes incluses, pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 1^{er} janvier 2024;**

ADOPTÉE

R22-12-14

RÉSOLUTION – FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le conseiller Daniel BERGERON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée à 19 h 49.

ADOPTÉE

MAIRE

GREFFIÈRE